

Freiräume nachhaltig planen, bauen und pflegen

Pianificare, costruire e mantenere gli spazi aperti in modo sostenibile

## Planifier, construire et entretenir durablement les espaces libres

2066

Numéro de référence  
SNR 592066:2025 fr

Valable dès le: 2024-02-01

Éditeur  
Société suisse des ingénieurs et  
des architectes  
Case postale, CH-8022 Zurich

La présente publication respecte les principes d'un langage inclusif. La compréhension et la neutralité du mode d'expression sont déterminantes. Si pour des raisons de meilleure lisibilité, un seul genre est utilisé, ce choix relève de l'organe responsable de la publication.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/rectificatif](http://www.sia.ch/rectificatif).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'application de la présente publication.

# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	4
<b>0 Domaine d'application</b> .....	5
0.1 Délimitation .....	5
0.2 Références normatives .....	5
0.3 Dérogations .....	5
<b>1 Terminologie</b> .....	6
1.1 Espaces libres .....	6
1.2 Habitat naturel .....	7
1.3 Sol .....	9
1.4 Plantes .....	9
1.5 Milieu bâti .....	10
1.6 Objectifs .....	10
<b>2 Introduction</b> .....	12
2.1 Thèmes liés aux espaces libres .....	12
2.2 Durabilité dans les projets et les tâches d'entretien .....	13
2.3 Contenus du cahier technique .....	13
2.4 Subdivision par thèmes liés à l'espace libre .....	13
2.5 Synthèse des exigences par thème ...	15
<b>3 Thèmes liés aux espaces libres</b> .....	17
3.1 Enjeux de société et participation ....	17
3.2 Qualité des localités et du paysage ...	19
3.3 Qualité structurelle des espaces libres .....	21
3.4 Biodiversité .....	23
3.5 Climat urbain et gestion de l'eau ....	26
3.6 Approvisionnement et offres d'utilisation des espaces libres .....	28
3.7 Mise en réseau d'espaces libres et incitation à l'activité physique et aux rencontres .....	30
<b>4 L'espace libre dans le processus de planification</b> .....	32
4.1 Planifier, conseiller et concevoir par phases .....	32
4.2 Planifier, concevoir et réaliser dans l'étude et la conduite de projet ..	32
4.3 Exploiter et entretenir après achèvement des travaux .....	33
4.4 Réalisation des objectifs pour des espaces libres durables .....	33
<b>Annexe</b>	
<b>A</b> (informative) <b>Bases et tâches des pouvoirs publics</b> .....	35
<b>B</b> (informative) <b>Standards de qualité et outils de travail</b> .....	39
<b>C</b> (informative) <b>Publications</b> .....	41
<b>D</b> (informative) <b>Index des termes</b> .....	44

## AVANT-PROPOS

Les espaces libres situés dans les zones urbanisées revêtent une grande importance. Verdoyants et diversifiés, ils apportent une contribution majeure à l'adaptation aux effets du changement climatique, favorisent la biodiversité en offrant des habitats attractifs pour la faune et la flore et, associés, participent de manière essentielle à l'infrastructure écologique. Leurs qualités écosystémiques variées concourent également à la santé psychique, sociale et physique des êtres humains: les espaces verts et les milieux humides sont des lieux de détente, de rencontre et d'activité physique; ils sont créateurs d'identité et considérés en maint endroit comme un facteur d'implantation déterminant. Leur caractère multifonctionnel s'impose petit à petit étant donné la disponibilité limitée des surfaces dans les zones urbanisées. Planifiés, construits et entretenus selon des critères de qualité et de durabilité, les espaces libres contribuent fortement au développement d'une urbanisation de qualité vers l'intérieur au sens des articles 1 et 8 de la LAT [3].

La SIA a fait de la durabilité un axe prioritaire. Elle élabore les bases qui permettent de mettre en œuvre les exigences de durabilité au sens large. Elle n'avait jusqu'à présent défini aucune base contraignante pour le domaine thématique des espaces libres. Le présent cahier technique comble cette lacune et formule des exigences pour la planification, la construction et l'entretien dans ce secteur. Il sert de guide pour la pratique et peut être utilisé pour toutes les phases SIA. Il met aussi l'accent sur la communication des valeurs et des exigences attendues pour des espaces non bâtis durables et de qualité. Le développement urbain doit être pensé à partir des espaces libres.

Ce cahier technique s'adresse aux autorités, aux développeurs de projets, aux maîtres d'ouvrage privés et institutionnels, aux mandataires œuvrant dans l'architecture et l'architecture du paysage ainsi qu'aux professionnels spécialisés directement ou indirectement impliqués dans l'aménagement d'espaces libres. Il sensibilise les décideurs responsables à l'importance de ces espaces et montre comment les thèmes qui y sont liés doivent être pris en compte dès la planification et l'élaboration d'une urbanisation vers l'intérieur de qualité. Les autorités communales compétentes jouent dans ce contexte un rôle de modération essentiel entre la maîtrise d'ouvrage, les mandataires et les utilisateurs concernés.

Ce cahier technique est basé sur le guide de planification des espaces libres «Arbeitshilfe zur Stärkung der Freiräume in der Planung» [29], élaboré avec le soutien de la Confédération suisse par l'association de l'agglomération de Schaffhouse dans le cadre du Projet modèle pour un développement territorial durable 2014–2018. Il est centré sur les thèmes essentiels à une évolution de qualité des espaces libres: enjeux de société et participation, qualité des localités et du paysage, qualités structurelles et sonores, biodiversité, climat urbain et gestion de l'eau, utilisation des espaces libres, mise en réseau de ces espaces et incitation à l'activité physique et aux rencontres. Le cahier technique expose leur importance, formule pour chacun d'eux un objectif visé, des critères partiels, des exigences, et situe ses priorités dans les phases de planification.

Commission SIA 2066

---

Organisations représentées dans la commission SIA 2066

ARE	Office fédéral du développement territorial
ASVE	Association suisse des spécialistes du verdissement des édifices
OFEV	Office fédéral de l'environnement
FAS	Fédération des architectes suisses
FSAP	Fédération Suisse des Architectes Paysagistes
FHNW	Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse
JardinSuisse	Association suisse des entreprises horticoles
Nature & Économie	Fondation Nature & Économie
OST	Haute école spécialisée de Suisse orientale
SIA KNU	Commission SIA des normes environnementales et de développement durable
USSP	Union Suisse des Services des Parcs et Promenades

---

---

**Commission SIA 2066, Planifier, construire et entretenir durablement les espaces libres**

		Représentant de
Présidente	Claudia Moll, Dr sc. nat., Berne	OFEV
Membres	Reto Camenzind, Berne Yves Dreier, Lausanne Silvan Durscher, Zurich Martin Gerber, Aarau Jasmin Joshi, Pre Rapperswil Christian Lenzin, Bâle Pascal Ryser, Bâle Dominik Scheibler, Lucerne Barbara Sintzel, Zurich Erich Steiner, Thoun Michael Steiner, Berne Peter Wullschleger, La Chaux-de-Fonds	ARE FAS (membre SIA) Service des espaces verts ville de Zurich JardinSuisse OST FSAP Planification Nature & Économie SIA KNU, FHNW ASVE USSP FSAP
Rédaction	Gudrun Hoppe, Zurich	

---

## **Adoption et validité**

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté le présent cahier technique SIA 2024 le 11 décembre 2024.

Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2025.

---

Copyright © 2025 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.